



# Licence professionnelle Assistant gestionnaire de ressources humaines en PME

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant gestionnaire de ressources humaines en PME. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02038481

**HAL Id: hceres-02038481**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038481>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Assistant gestionnaire de ressources  
humaines en PME

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistant gestionnaire de ressources humaines en PME

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-5 Gestion des ressources humaines

Demande n°S3LP150008377

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Saint-Omer/Dunkerque 62698 Longuenesse, Marcq en Baroeul.
- Délocalisation(s) : Marcq en Baroeul.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec l'AFPI ACM Lille Métropole pour la délocalisation de Marcq en Baroeul (Non fournie).

## Présentation de la spécialité

La Licence professionnelle *Gestion des ressources humaines* (GRH) vise à former des collaborateurs spécialisés dans la gestion des ressources humaines. Les métiers visés sont : chargé des ressources humaines dans une PME/PMI, assistant en RH dans une structure de plus grande taille ou encore assistant RH dans un cabinet spécialisé.

La formation, portée par le département GACO (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations) de l'IUT de Saint-Omer/Dunkerque, propose deux parcours : l'un en formation initiale et l'autre, en formation continue, qui permet l'accueil de jeunes en contrat de professionnalisation, de demandeurs d'emploi, de salariés en CIF et de publics dans le cadre d'une démarche de VAE. Par ailleurs depuis 2011/2012, il a été mis en place une délocalisation dans les locaux de l'AFPI ACM (Association de formation professionnelle de l'industrie) Lille Métropole pour l'accueil de contrats de professionnalisation et de publics demandeurs d'emploi, facilitant l'accès aux entreprises de la région lilloise.

Cette licence est complémentaire d'autres formations de l'ULCO (DUT, L2). Son positionnement dans l'offre concurrentielle régionale, notamment lilloise, ne figure pas dans le dossier.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation, qui vise l'emploi d'assistant RH, est en adéquation avec le tissu économique local constitué d'établissements secondaires PME/PMI, et de peu de sièges sociaux, ce qui génère un besoin de généralistes des RH.

Le programme de la licence *Gestion des ressources humaines* est bien conçu autour d'une approche polyvalente de la fonction RH et tient compte de la diversité d'origine des étudiants et de leur statut, à travers notamment deux parcours, en formation initiale et en formation continue. Les unités d'enseignement (UE) sont organisées de façon logique, de la mise à niveau à la mise en situation professionnelle. Une nouvelle maquette, qui crée une nouvelle UE, doit entrer en vigueur et mettre l'accent sur les domaines-clés de compétence (management des RH, politiques RH, compétences juridiques,...). Cette nouvelle articulation devrait améliorer la cohérence et la lisibilité des contenus pédagogiques. Il conviendrait toutefois de détailler la répartition des matières au sein des UE. Par ailleurs, en contradiction avec l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles, le projet tuteuré et le stage ne constituent pas chacun une unité d'enseignement, mais sont regroupés en une seule UE.

L'organisation des cours, stages et projets tuteurés permet une bonne montée en compétence des étudiants et facilite leur immersion dans le monde professionnel.

Les étudiants s'insèrent facilement dans la région. Le taux d'insertion professionnelle (80-85 % des répondants, constant sur ces 3 dernières années) et le type d'emploi occupé démontrent que la formation est en phase avec les besoins du marché et du bassin d'emploi. Le suivi propre mis en place par l'établissement (enquête à 6 mois pour les étudiants en formation initiale, enquête à 6 mois et 11 mois pour les étudiants en formation continue, complétée en fonction de l'évolution de la situation professionnelle des diplômés) permet d'obtenir un taux de retour supérieur à celui des enquêtes nationales. Toutefois, le taux de réponse, aux alentours de 50 % sur les trois dernières années, gagnerait à être amélioré pour une plus grande fiabilité du suivi de l'insertion professionnelle.

Les relations avec le monde professionnel sont fortes. Des partenariats sont notamment noués avec les entreprises de la région dans le cadre des contrats de professionnalisation. Un partenariat a été mis place avec l'AFPI ACM formation de Lille Métropole pour une délocalisation de la formation, cependant aucune convention n'est fournie en annexe. L'implication des intervenants professionnels (PAST + vacataires) est importante puisqu'ils assurent aux alentours de 40 % du volume horaire global des enseignements. Toutefois, au regard de la part importante d'enseignements assurée par ces professionnels dans la formation, les intervenants pourraient être plus diversifiés en formation initiale (seulement 6 professionnels assurent 40 % du volume horaire global).

L'implication du monde professionnel se traduit aussi par la participation aux soutenances, jurys et au conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an.

Le nombre de dossiers de candidature reçus par cette licence professionnelle est stable au fil des années, entre 120 et 150 pour la formation initiale et 70 pour la formation continue. Le nombre de candidats retenus est volontairement limité afin notamment de permettre une bonne insertion professionnelle, ce qui conduit à un ratio de 25 à 33 % de candidatures retenues. Ces chiffres démontrent une bonne attractivité de la formation. Les critères de sélection mis en place (dossier, voire entretien) aboutissent à des taux de réussite particulièrement satisfaisants, supérieurs à 90 % depuis 2009, d'autant plus que les échecs s'expliquent en grande majorité par un accès direct à l'emploi en cours de formation pour des publics en formation continue et demandeurs d'emploi.

La dualité de parcours conduit à la présence de deux responsables pédagogiques, l'un pour la formation professionnelle initiale, l'autre pour la formation continue, qui travaillent tous les deux en collaboration étroite avec le service formation continue et apprentissage de l'Université, afin d'optimiser le suivi et l'insertion des étudiants en entreprise. L'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants de l'Université, PAST, vacataires professionnels). Le conseil de perfectionnement est partie prenante dans les décisions d'évolution de la formation, qui sont prises en lien avec les enquêtes réalisées auprès des étudiants et des entreprises d'accueil. Un comité de pilotage a été mis en place au niveau des licences professionnelles de l'IUT, associant de manière pertinente les syndicats professionnels patronaux à une réflexion globale sur l'évolution de ces formations en fonction des besoins des métiers.

Les perspectives d'évolution indiquées pour cette formation sont d'ailleurs limitées, ce qui paraît justifié au regard notamment des bons taux d'insertion professionnelle, d'attractivité et de réussite à l'examen. Une interrogation reste toutefois : un passage à l'apprentissage est exclu (seul le contrat de professionnalisation est retenu pour l'alternance), sans que les raisons de cette exclusion soient très clairement explicitées.



- Points forts :
  - Bonne insertion professionnelle et importance des liens avec le milieu professionnel.
  - Clarté de la conception globale du programme pédagogique.
  - Diversité des parcours et des publics.
  
- Points faibles :
  - Manque de diversité des intervenants professionnels en formation initiale.
  - Réunion du projet tuteuré et du stage en une seule Unité d'Enseignement.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre la maquette de la formation en conformité avec l'arrêté relatives aux licences professionnelles en scindant projet tuteuré et stage en deux unités d'enseignement distinctes.

Par ailleurs, il serait pertinent d'accentuer la diversité des intervenants professionnels dans le parcours formation initiale.

Dans la mesure du possible, il serait intéressant d'essayer d'améliorer le taux de retour des enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés afin d'accroître la fiabilité de l'analyse.



# Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante  
1, place de l'Yser BP 1022  
59375 Dunkerque Cedex 1  
Tél : 03.28.23.73.73  
Fax : 03.28.23.73.95  
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale  
à  
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence Professionnelle

V/Réf. : JMG/2013/N°99

Affaire suivie par Estelle Sirmon

N/Réf. : LB/SB/CV/7807

Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Licences Professionnelles délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences professionnelles suivantes :

- Licence Professionnelle Industrie Agro-alimentaire, spécialité Environnement et Sécurité
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
- Licence Professionnelle Structures Métalliques spécialité Conception et Calcul Assistés par Ordinateurs
- Licence Professionnelle Productions Animales spécialité Métiers du Conseil en Elevage, Production Laitière
- Licence Professionnelle Electricité Electronique spécialité Energies renouvelables appliquées à l'habitation et au bâtiment industriel
- Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques spécialité Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
- Licence Professionnelle Production Industrielle spécialité PRIME
- Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme spécialité Gestion Touristique et Hôtelière
- Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
- Licence Professionnelle Management des Organisations spécialité Gestion PME/PMI, Management, Création et Reprise/Transmission
- Licence Professionnelle Commerce spécialité Techniques Commerciales Industrielles – Chargé d'Affaires

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

